

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 36 (1956)
Heft: 12

Rubrik: La vie économique en quelques lignes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

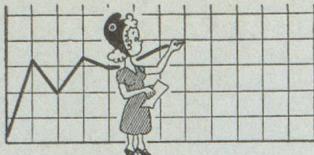
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

LE FAIT DU MOIS

Crise du pétrole. — La fermeture du canal de Suez et la coupure des pipe-lines du Proche-Orient ont révélé la fragilité de l'économie européenne dont l'approvisionnement en énergie est en partie tributaire de produits pétroliers en provenance surtout des pays arabes. La France, en particulier, s'est vue obligée de restreindre de 30 % sa consommation de pétrole. Le déficit en combustibles liquides ne peut être compensé que partiellement par les livraisons en provenance de l'hémisphère occidentale. En outre, le pétrole américain revient plus cher et doit être payé en dollars. Cette situation risque d'accentuer les difficultés auxquelles l'économie française a d'ores et déjà à faire face, en entraînant notamment l'aggravation du déficit budgétaire et l'augmentation de pressions inflationnistes.

BOURSE

Repli général. — La crainte des répercussions que la pénurie de pétrole finirait par exercer sur la situation économique du pays, avait affecté profondément l'allure générale de la Bourse, en se traduisant par une contraction du volume des échanges et par un repli plus ou moins prononcé des valeurs sur l'ensemble des compartiments français et étrangers. Parmi les groupes les plus éprouvés par la baisse, il y a lieu de relever celui du pétrole ainsi que la construction automobile. Toutefois, la perspective d'une assistance pétrolière des États-Unis à l'Europe, en déclenchant une vague d'achats et de rachats, a provoqué finalement une reprise de la cote.

COMMERCE EXTERIEUR

Déséquilibre persistant. — Les résultats du commerce extérieur pour le mois d'octobre dénotent une augmentation sensible des exportations qui ont atteint 147,2 milliards de francs, c'est-à-dire le chiffre le plus élevé de l'année. Mais cette augmentation n'a pas suffi à contre-balancer l'accroissement, plus rapide encore, des importations dont le montant s'est établi à 184,7 milliards. Le déficit des échanges commerciaux a donc atteint le chiffre de 37,4 milliards. Dans les relations avec les pays étrangers seuls, le solde débiteur de la balance commerciale s'est élevé au chiffre record de 51,7 milliards. Pour les dix premiers mois de l'année en cours, la balance commerciale s'est soldée par un déficit de 302,7 milliards, alors que la période correspondante de 1955 avait laissé un excédent de 16,9 milliards.

U. E. P. Déficit record. — En novembre, le déficit de la France à l'Union européenne de paiements a atteint le chiffre record pour cette année de 93 millions de dollars. En octobre, il se montait déjà à 78,4 millions. Pour les onze premiers mois de l'année en cours, les comptes de la France à l'U. E. P. se sont soldés par un déficit de 624,5 millions de dollars, tandis que pendant la période correspondante de 1955 un excédent de 133,8 millions avait été enregistré.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Nouvel indice. — L'Institut national de la statistique vient de commencer la publication d'un nouvel indice mensuel de la production industrielle, calculé sur la base 100, en 1952. L'éloignement de la période de base, les changements intervenus dans la structure de la production depuis 1938, les progrès réalisés dans la connaissance des faits économiques, ont conduit à l'élaboration d'un nouvel indice,

amélioré grâce à une documentation plus étendue. L'indice d'ensemble (sans bâtiment) du mois de septembre s'établit à 133 et celui du mois d'octobre à 138, accusant une augmentation de respectivement 11 % et 9 % par rapport au mois correspondant de l'année précédente.

MARCHÉ FINANCIER

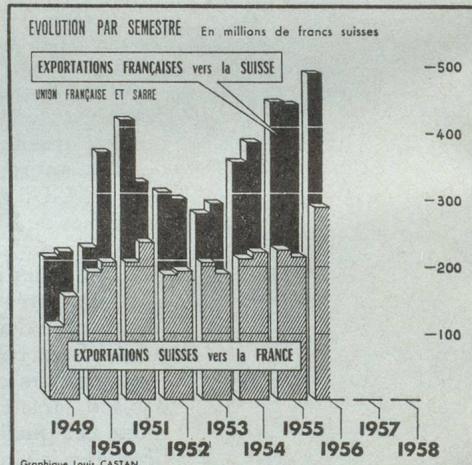
Émission de valeurs mobilières. — Le montant total des valeurs mobilières (actions, obligations et emprunts de l'État) émises et souscrites en numéraire au cours des trois premiers trimestres de 1956, s'est établi à 661 milliards de francs. Il a été nettement supérieur à celui qui avait été atteint pendant la période correspondante de 1955 (299 milliards). Cette progression résulte principalement des émissions du Trésor. En effet, les sommes recueillies par les émissions du Trésor à long et à moyen terme, compte tenu de l'emprunt Ramadier 5 %, se sont élevées à 423 milliards contre 85 milliards.

Nouveaux billets de 10.000 francs. — Après avoir mis en circulation le billet de 500 francs à l'effigie de Victor Hugo et celui de 1.000 fr.

à l'effigie de Richelieu, la Banque de France a mis en circulation, depuis le 11 décembre, une nouvelle coupure de 10.000 francs, d'un format plus réduit que le modèle actuel.

Le portrait de Bonaparte y est représenté au recto et au verso et apparaît également en filigrane. Le recto comporte une vue de l'arc de Triomphe et au verso se détache le Dôme des Invalides.

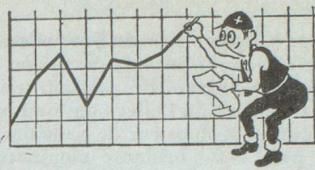
GRAPHIQUES DU COM



COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours Napoléon	13 déc. 3.400	15 nov. 3.290	15 déc. 2.850
Cours fr. s. marché parallèle . .	13 déc. 94,75	15 nov. 94,50	15 déc. 90,50
Ind. valeurs métropolitaines (1949 = 100)	14 déc. 372	16 nov. 361	16 déc. 355
Ind. prod. ind. (1938 = 100) . .	octobre 196	septembre 188	octobre 174
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949 = 100)	septembre 221	août octobre 218	septembre 202
Ind. prix de gros (1949 = 100)	novembre 143	octobre 141	novembre 137,4
Ind. prix consomm. familiale (1949 = 100)	novembre 148,2	octobre 148	novembre 146,1
Transports commerc. (mio. t.)	septembre 16,5	août 15,5	septembre 15,6
Voyageurs (millions)	septembre 41,5	août 38,6	septembre 41
Ind. vol. import. (1938 = 100)	septembre 158	août 156	septembre 127
Ind. vol. export. (1938 = 100)	septembre 183	août 179	septembre 186
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio \$)	novembre —93,0	octobre —78,4	novembre +3,6

EN QUELQUES LIGNES

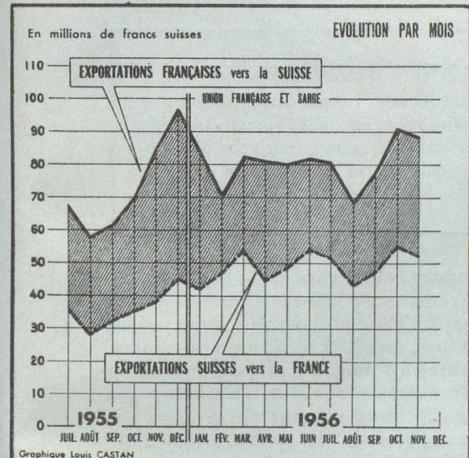


SUISSE

LE FAIT DU MOIS **Adhésion au G. A. T. T.** — Ainsi qu'il a été communiqué le 17 septembre 1956, la Suisse a présenté une demande d'admission à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (G. A. T. T.), en qualité de pays associé. Au cours de leur 11^e session, qui s'est terminée le 17 novembre 1956, les parties contractantes au G. A. T. T. ont examiné et accepté la requête suisse. L'admission de la Suisse en qualité de membre associé ne prendra effet qu'ultérieurement sur la base de négociations tarifaires entre notre pays et les parties contractantes au G. A. T. T. Ces négociations auront lieu à une date qui sera arrêtée en commun; elles devront se fonder sur le projet de nouveau tarif suisse.

COMMERCE EXTÉRIEUR **Résultats de novembre.** — En novembre 1956, les importations ont atteint 713,5 millions de francs contre 698,2 le mois précédent et 573,8 en novembre 1955. Les exportations se sont élevées à 580,8 millions contre 615,3 et 533,1 millions pour les mêmes mois. La balance commerciale pour le mois de novembre accuse donc un solde passif de 132,7 millions contre 82,9 millions en octobre et 40,7 en novembre 1955. Pour les 11 premiers mois de l'année, les importations atteignent 6 862,6 millions de francs en regard de 5 769,0 millions pour la période correspondante de 1955 et les exportations 5 609,5 en regard de 5 072,1 millions de francs, de sorte que le solde passif des 11 premiers mois de l'année en cours s'inscrit à 1 252,9 millions de francs contre 697,0 millions pour 1955.

MERCÉ FRANCO-SUISSE



M. Schwegler, Président de la direction de la Banque Nationale Suisse a écarté la suggestion faite par certains milieux suisses de relever le taux d'escompte officiel (fixé à 1,5 % depuis le 26 novembre 1936, c'est-à-dire depuis plus de 20 ans).

Dans les conditions présentes du marché, le relèvement du taux d'escompte officiel aurait pour conséquence, a-t-il dit, de déclencher un mouvement de hausse général des taux d'intérêt. Sur le marché des capitaux, l'influence d'une telle mesure serait également défavorable car elle provoquerait simultanément un afflux de capitaux étrangers et le rapatriement de capitaux suisses placés à l'étranger, les uns et les autres attirés par les taux plus élevés.

M. Schwegler a conclu que si l'on entend sauvegarder le pouvoir d'achat du franc suisse tous les milieux doivent faire preuve de prudence et de réserve dans leurs revendications et leurs investissements.

Prêt à la B. I. R. D. — Le Conseil fédéral avait pris l'engagement envers la Banque Mondiale de soumettre aux Chambres fédérales, avant le 1^{er} janvier 1957, le projet de prêt de 200 millions de francs. Toutefois, en raison de la situation internationale et de celle du marché monétaire suisse, la Commission du Conseil National a, dans sa majorité, décidé de surseoir à l'examen de cette demande de prêt et propose de ne pas porter cet objet à l'ordre du jour de la session de décembre.

POLITIQUE MONÉTAIRE
Taux d'escompte. — Dans une conférence faite à Zurich,

Accalmie. — Le marché suisse des émissions est entré dans une période d'accalmie, les emprunts de la Caisse Hypothécaire du Canton de Genève et de la Ville de Lausanne ayant été les derniers avant la fin de l'année. Ainsi le marché de l'argent et des capitaux pourra renforcer quelque peu ses disponibilités en vue de la grosse échéance de fin d'année. Il aura par contre à supporter au cours du premier trimestre de 1957 l'émission de nombreux et importants emprunts, en particulier pour le financement des projets des compagnies d'électricité.

23,3 milliards en 1955. — Le revenu national a été estimé à 23,3 milliards de francs pour 1955 (22,3 milliards en 1954). Depuis cette date, le revenu du travail a augmenté annuellement, en moyenne, de 7 %, le revenu des indépendants de 6 % et le revenu du capital de 4 %.

Apport de l'étranger. — En août 1956, c'est-à-dire au moment où la main-d'œuvre étrangère soumise au contrôle officiel est la plus nombreuse, les ouvriers étrangers travaillant en Suisse étaient au nombre de 326 065 dont 203 488 hommes (62 %) et 122 577 femmes (38 %). Le contingent étranger le plus fort est celui des Italiens avec 206 860 travailleurs, c'est-à-dire le 63 % du contingent total, suivi en ordre d'importance par les Allemands, les Autrichiens et les Français. Le nombre des travailleurs étrangers était de 83 102 dans la construction, de 50 773 dans l'hôtellerie, de 41 422 dans la métallurgie, de 37 950 dans les ménages, de 34 134 dans l'agriculture et de 29 494 dans le textile.